



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commissariats et postes de police : Yvelines

Question écrite n° 8316

Texte de la question

M Henri Cuq appelle l'attention de M le ministre de l'intérieur sur les réels problèmes de sécurité qui existent à Aubergenville du fait d'une insuffisance des effectifs de Police. Cette carence d'effectifs, dont se plaint d'ailleurs la majorité de la population qui compte 13 000 habitants, affecte tant le poste de police annexe d'Aubergenville que le commissariat des Mureaux, territorialement compétent, où il manquerait douze policiers en tenue et 3 policiers en civil. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire le point sur les dispositions qu'il compte prendre pour combler rapidement ce déficit d'autant qu'une nette recrudescence de la délinquance se manifesterait dans les deux villes précitées.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour une population contrôlée de 58 818 habitants, la circonscription de police urbaine des Mureaux, dispose actuellement de quatre-vingt-six fonctionnaires : un commissaire, treize policiers en civil, soixante-cinq en tenue et sept agents administratifs. En 1988, la dotation de l'unité de police judiciaire et administrative a été portée à seize policiers en civil, niveau le plus haut jamais atteint par ce service ; cependant deux départs sont intervenus en fin d'année et un troisième début 1989. La possibilité de réaliser à nouveau ces effectifs sera étudiée avec attention à l'occasion des prochaines sorties d'école et des mouvements prévus cette année. Le potentiel du corps urbain sera pour sa part réajusté dès le mois de juin à l'issue de la formation des gardiens de la paix recrutés en 1988. Le bureau de police, implanté à Aubergenville, dispose, quant à lui, d'un inspecteur, d'un gardien faisant fonction d'enquêteur et de trois autres gardiens qui effectuent des missions d'ilotage et assurent les sorties d'écoles. Ce service est ouvert en semaine de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, ainsi que le samedi matin et permet aux administrés d'accomplir sur place les démarches judiciaires et administratives. Les patrouilles et interventions demeurent normalement assurées, de jour comme de nuit, samedi et dimanche compris, par le commissariat des Mureaux, avec le soutien, le cas échéant, des unités départementales. Certes, un renforcement des effectifs peut toujours être envisagé, mais il ne saurait être l'unique solution pour lutter contre la délinquance. La priorité est maintenant donnée à l'activation du plan de modernisation et au développement de la formation qui permettront à terme un emploi plus rationnel des personnels dont la capacité opérationnelle sera accrue. Les premiers résultats de cette politique sont déjà sensibles, puisque la criminalité a baissé de 4,91 p 100 en 1988 pour l'ensemble de la circonscription. Cet effort sera poursuivi en 1989, par le développement des moyens informatiques et le remplacement de matériels existants par des équipements modernes et mieux adaptés.

Données clés

Auteur : [M. Cuq Henri](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8316

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 330